

Politique en matière de santé et de sécurité

1^{er} janvier 2026

Domtar

Nos engagements

La santé et la sécurité de notre personnel, de nos entrepreneurs et de nos visiteurs constituent une valeur fondamentale pour notre société. Nous sommes engagés à assurer un milieu de travail sécuritaire, à nous conformer à toutes les lois et réglementations applicables en matière de santé et de sécurité au travail, et à exercer nos activités de manière à garantir le bien-être de toutes personnes présentes dans nos établissements.

Notre approche

Nous préconisons une démarche proactive de contrôle des risques qui allie un leadership fort en santé et sécurité et une responsabilisation individuelle. Notre système de gestion de la santé et sécurité définit clairement les rôles et responsabilités, inclus les formations requises, détermine les initiatives d'éveil aux risques, et assure des audits réguliers, des suivis de la performance ainsi que la participation du personnel dans l'identification et la prévention des dangers.

Nos convictions

- Chaque tâche peut être exécutée sans blessure.
- L'absence de blessure au travail est essentielle à l'excellence opérationnelle.
- La santé et la sécurité sont des valeurs fondamentales intégrées à tous les aspects de nos activités.
- L'engagement de la direction, des membres du personnel et des syndicats ainsi que leur collaboration sont la clef pour garantir un milieu de travail sécuritaire.

L'accomplissement de nos engagements

Nous nous engageons à :

- Considérer la santé et sécurité au travail dans toutes nos pratiques de gestion.
- Identifier et évaluer les risques de blessures, en adoptant des mesures efficaces pour les éliminer ou les contrôler.
- Établir, communiquer et assurer le respect des règles et méthodes de travail sécuritaires par l'implication du personnel.
- Promouvoir des comportements sécuritaires, la sensibilisation et la responsabilisation par le biais de l'amélioration et de l'apprentissage en continu.
- Mesurer et communiquer régulièrement notre performance en matière de santé et sécurité.
- Réaliser des audits indépendants pour confirmer notre conformité aux objectifs de la présente politique et aux exigences réglementaires.

Notre responsabilité partagée

L'ensemble du personnel assume la responsabilité de maintenir un milieu de travail sain et sécuritaire.

Nos dirigeants locaux sont habilités à faire cesser les activités si les conditions de travail sont dangereuses, et tous les membres du personnel ont le droit et le devoir d'arrêter ou de refuser une tâche qui pose un risque pour leur sécurité ou celle d'autrui. Nul ne sera victime de discrimination ni de représailles pour avoir exercé ces droits.

Grâce au leadership, à la mobilisation et à l'amélioration continue, nous sommes déterminés à instaurer et à maintenir un milieu de travail exempt de blessures pour que chacun rentre chez soi en toute sécurité, à tous les jours.



Steve Henry



Richard Tremblay



Luc Thériault



Bill Edwards